



**CONVENTIONS EDUCATION PRIORITAIRE**  
*Bilan de l'année 2006*

**Des résultats concrets, une ampleur croissante**

**I. DES RESULTATS CONCRETS**

**1. 264 étudiants admis à Sciences Po**

Mis en place en 2001, le programme des Conventions Education Prioritaire (cep) débute sa septième année. Depuis 2001, près de 1500 bacheliers ont affronté les épreuves de sélection dans le cadre du dispositif et parmi eux, 264 ont finalement été admis à Sciences Po. Ils étaient 17 la première année. Ils ont été 75 en juillet 2006. A l'échelle des régions victimes des effets de relégation sociale et spatiale, l'effet peut être concrètement mesurable. Une centaine des étudiants ainsi sélectionnés (99) sont issus des lycées de Seine-Saint-Denis, 56, de la Moselle victime de la délocalisation de ses grandes industries et où les dernières mines viennent d'être fermées. Nombreux sont les étudiants qui retournent dans leur lycée d'origine et témoignent de leur réussite par les études, suscitant des émules. Les enseignants des lycées partenaires constatent les effets très positifs de la « dynamique de travail » ainsi créée.

L'objectif de diversification sociale du recrutement est non seulement atteint mais voit son succès confirmé d'année en année : depuis 2001, entre 50 et 70% des élèves ainsi sélectionnés sont enfants de chômeurs, d'ouvriers ou d'employés. Ce taux correspond à celui connu dans les lycées relevant de l'éducation prioritaire où il oscille généralement entre 50 et 80%, alors que la moyenne nationale est de 26% seulement dans les établissements secondaires publics.

**2. 33 lycées partenaires dans toute la France**

Sept lycées sensibles étaient partenaires de Sciences Po en 2001, situés dans les Académies de Créteil, Versailles et Nancy-Metz. Ils sont 33 aujourd'hui. Au-delà des Académies pionnières, cinq autres ont rejoint le programme : ce sont les Académies de Guadeloupe, Lille, Lyon, Montpellier et Poitiers. Témoin du succès de l'action à l'échelle nationale, 15 nouveaux lycées sont candidats pour rejoindre les conventions en 2006/2007, chiffre record, ce qui élargirait le partenariat aux Académies d'Amiens, de Rouen, de la Martinique et de la Guyane. Les nouveaux établissements candidats se répartissent de la façon suivante :

- 2 de l'île de la Martinique ;
- 2 de la Guyane ;
- 4 de l'Académie de Lille ;
- 2 de l'Académie de Rouen ;
- 1 de l'Académie d'Amiens ;
- 4 de l'Académie de Créteil.

**II. SCIENCES PO, FER DE LANCE DE L'EGALITE DES CHANCES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SELECTIF**

**1. De la polémique au consensus**

La polémique lancée contre l'idée de cette réforme en 2001 a fait place, en quelques années, à un large consensus. Plusieurs dizaines de très grandes entreprises ont signé la charte de la diversité en 2004, la Conférence des Grandes Ecoles, en 2005. Parmi ces dernières, plusieurs ont annoncé la mise en place de tutorat et de soutien dans les lycées. **L'annonce de ces actions par les établissements d'enseignement supérieur est sans conteste un premier pas important et doit déboucher, au-delà, sur une évaluation**

**quantitative et qualitative de leurs résultats.** D'autres programmes se veulent plus innovants encore et traduisent une évolution des mentalités.

**L'IEP de Lille** avait décidé en janvier 2005 de nouer un partenariat avec Sciences Po pour étendre le dispositif cep dans le Nord-Pas-de-Calais. Les trois premiers lycées de l'Académie de Lille ayant rejoint le dispositif se situaient à Roubaix, Lens et Maubeuge. La collaboration permet d'envisager une extension du programme à quatre nouveaux lycées en 2006/2007.

A la suite de Sciences Po, **L'INSA de Lyon** a établi des partenariats avec le Lycée de Vaulx-en-Velin et les deux Lycées de Vénissieux. Le dispositif choisi par l'INSA de Lyon est analogue : tutorat en amont, épreuves de sélection nouvelles. L'Ecole Normale Supérieure de Lyon s'est également rapprochée de ces lycées. L'Essec a commencé à travailler avec le Lycée Edmond Rostand de Saint-Ouen-L'Aumône, partenaire de Sciences Po depuis 2002.

**L'ENSAM et l'IUT de Ville d'Avray** ont mis en place un dispositif pour recruter des bacheliers issus de ZEP. Marie Reynier, alors directrice de l'Ensam et aujourd'hui rectrice de la Martinique a pu dire : « la remise en question de la sélection, telle que faite aujourd'hui, est en route. »

Monique Canto-Sperber, directrice de **l'ENS (Ulm)**, a déclaré le 10 octobre 2006 que le concours d'entrée à l'ENS favorisait « les élèves qui ont bénéficié d'un environnement culturel de qualité et pénalisait les élèves issus de milieux sociaux défavorisés » et qu'une réforme des épreuves du concours était envisagée.

## **2. L'égalité des chances, enjeu d'intérêt général**

Le gouvernement français a fait de l'égalité des chances le thème de l'année 2006. Le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère pour la promotion de l'égalité des chances ont lancé à l'automne 2005 un appel à projets en ce sens à destination des Universités et des Grandes Ecoles. Sciences Po fait partie des dix établissements qui ont remporté cet appel à projet avec plus de 100 000 euros de dotation (160 000 euros au total). Ce succès doit permettre notamment l'amplification du programme « Convention Education prioritaire ». Au-delà, à l'échelle européenne, l'égalité des chances a été retenue comme **thème de l'année par l'Union européenne** pour l'année 2007.

Les Conventions sont ainsi à la convergence des préoccupations économiques, sociales et culturelles. Elles montrent à leur échelle qu'il est possible, par une action volontariste, de **faire de la diversité**, souvent ressentie au quotidien par nombre de concitoyens comme une cause de souffrance, de crise identitaire ou d'insécurité, **un facteur positif aux effets multiples**.

## **3. Un partenariat renforcé avec les entreprises**

De grandes sociétés continuent de rejoindre le comité de parrainage qui compte aujourd'hui **Accor, Areva, BNP Paribas, CDC IXIS Asset Management, Deloitte, EDF, Ernst & Young, France Télévisions, HSBC, L'Oréal, Prisma Presse, Schlumberger, SFR Cégétel, la SNCF, Self-Trade, Suez, Total, Unilever-France**, pour n'en citer que quelques-unes. Non seulement les entreprises témoignent de leur intérêt pour la diversité du recrutement dès la formation initiale mais soulignent aussi l'enjeu de la diversification de leur propre recrutement comme facteur de croissance et de développement au moment où les marchés sur lesquels elles évoluent sont de plus en plus complexes.

## **III. DES RESULTATS TRES ENCOURAGEANTS CONFIRMES CHAQUE ANNEE DEPUIS SIX ANS**

### **A/ Les résultats en matière de sélection et de diversification sociale se confirment d'année en année**

#### **1. L'excellence des candidats recrutés**

La sélectivité de la procédure CEP est comparable à celle des autres voies d'admission à Sciences Po. Elle a été de 17% **en 2006**, à mi-chemin entre celle des candidats admis sur dossier mention Très Bien (près de 30%), et celle des bacheliers ayant passé l'examen d'entrée (12%). En 2006 comme en 2005 et 2004, quatre élèves CEP admis sur cinq ont obtenu une mention au Baccalauréat. Alors qu'aucun des admis dans le cadre du dispositif pilote n'avait obtenu la mention Très Bien, en 2001 comme en 2002, ils étaient quatre dans ce cas, en 2003, cinq, en 2004 et 2005, sept en 2006 avec un candidat qui obtient plus de 18/20 de moyenne au Baccalauréat.

## 2. La diversité sociale du recrutement

Sans qu'aucun système de quota ne soit mis en place, la procédure de sélection remplit pleinement ses objectifs de diversification sociale du recrutement. Les profils sociologiques et culturels des étudiants admis à Sciences Po correspondent à ceux constatés dans les lycées de zones sensibles. L'autocensure est bien battue en brèche. Chaque année depuis quatre ans, **entre 2/3 et 3/4 des élèves CEP sont boursiers de l'Enseignement supérieur. Entre 50% et 70% d'entre eux sont issus de CSP défavorisées.** Le taux est de très loin supérieur à celui connu dans le premier cycle de l'Université (29%).

Origine socioprofessionnelle des familles des étudiants	Etudiants Univ. (1 <sup>er</sup> cycle) (Rappel)	Admis Examen d'entrée (1998)	Admis CEP 2001	Admis CEP 2002	Admis CEP 2003	Admis CEP 2004	Admis CEP 2005	Admis CEP 2006
Total CSP défavorisées. (chômeurs+ouvriers + employés)	29%	3%	50,5%	57%	67,6%	51%	56%	59%

## 3. Diversité des origines géographiques : un enrichissement continu depuis six ans

Depuis 2003, environ **les deux tiers des admis ont au moins un parent né hors de France, la moitié, les deux parents.** Cette diversité culturelle se retrouve fréquemment dans les lycées de zone sensible qui appartiennent généralement aux 10% des établissements qui accueillent 90% des enfants issus de l'immigration. Par ailleurs, plusieurs élèves sont également originaires des régions françaises d'outre-mer.

Origine des admis cep ou de leurs parents	Effectif 2002	Effectif 2003	Effectif 2004	Effectif 2005	Effectif 2006
Albanie				2	
Algérie	5	11	10	15	30
Allemagne	1			1	
Bosnie Herzégovine		1			
Cambodge				2	
Cameroun			2		
Chine			1	1	
Comores	1				
Congo	1			2	2
Côte d'Ivoire			1	1	
Egypte				2	
Grande-Bretagne		1			
Guinée					4
Ile Maurice					2
Inde					2
Indonésie				1	
Iran		1			
Italie	4	1	2	2	2

Madagascar			1		
Mali		1	2		2
Maroc	4	4	7	8	18
Martinique					2
Mauritanie					2
Moldavie				2	
Pakistan	1				
Pays-Bas				2	
Pologne	1			2	2
Portugal	1		1	2	5
République dominicaine					1
Sénégal			1		1
Togo		1			
Tunisie			4	1	5
Turquie	1	1	2	2	
Vietnam		2		1	
Ex yougoslavie		1		2	2
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>34</b>	<b>51</b>	<b>82</b>

## B/ Une excellente intégration à Sciences Po

### 1. Des élèves particulièrement engagés

Plusieurs élèves CEP ont depuis six ans des responsabilités de premier plan au sein du Bureau des Elèves ou de l'Association sportive de Sciences Po. Certains ont même fondé de nouvelles associations. Ainsi, l'**association Le Relais** qui rassemble des élèves des différentes années et admis par les diverses voies d'admission a été fondée en 2004 par deux étudiantes admises dans le cadre des cep. Un mois après sa naissance, l'association avait déjà permis à plus d'une centaine d'élèves primo-arrivants à Sciences Po de trouver un parrain parmi les étudiants plus anciens. En 2005 et 2006, elle a encore renforcé son action en pratiquant un accueil systématique des nouveaux admis. Elle met également en place un parrainage des étudiants de master par des cadres dirigeants d'entreprise.

### 2. L'excellence des résultats académiques

Les élèves CEP suivent les mêmes cours que tous les autres étudiants et passent évidemment les épreuves d'examen, orales ou écrites, dans les mêmes conditions. Depuis cinq ans, ils ont des résultats pleinement comparables à ceux des autres élèves. Plus de 9 sur 10 passent directement dans l'année supérieure. Mieux que cela, pas plus que les autres élèves, ils ne s'interdisent l'excellence : plusieurs, chaque année, sont parmi les meilleurs de leur promotion. Sur les quinze élèves admis en 2001 en Master, treize ont obtenu leur diplôme en juillet 2006. Signe de leur dynamisme et de la reconnaissance de leurs compétences, trois d'entre eux avaient été recrutés en C.D.I. plus d'un mois avant d'avoir passé les épreuves finales. Après avoir suivi, pendant cinq ans, les mêmes cours que les autres étudiants et passé les mêmes examens, les premiers résultats suggèrent que les étudiants recrutés par la procédure cep entrent sur le marché du travail dans les mêmes conditions que n'importe quel autre diplômé. Ils ont gagné **un droit à l'indifférence**.

## **IV. UN MOUVEMENT DE FOND DANS LES LYCEES**

### **1. La réduction de l'autocensure**

Le développement du programme s'accompagne d'une évolution qualitative. **La session 2005 avait vu le nombre de candidats admissibles augmenter de 38%** alors que le nombre de lycées passaient seulement de 20 à 23. Selon les enseignants, cette progression correspond à un mouvement de fond et à une réduction significative du phénomène d'autocensure. Lorsque les élèves de Seconde effectuent leur rentrée, ils ont déjà parlé de Sciences Po en famille, phénomène quasiment inimaginable dans les quartiers sensibles il y a seulement six ans.

### **2. Orientation : l'élévation du niveau des ambitions**

Les Inspecteurs d'Académie, les proviseurs et les enseignants notent pour la plupart une très forte progression des candidatures en classes préparatoires aux Grandes Ecoles dans les établissements participant aux conventions. Selon Michel HERON, IA-IPR de l'Académie de Créteil, le dispositif permet aux lycéens de prendre confiance en eux. « En se lançant dans la sélection Sciences Po, les lycéens prennent conscience que les classes préparatoires aux Grandes Ecoles sont aussi envisageables pour eux. Cette dynamique très positive se lit naturellement dans **la progression du nombre de candidatures aux CPGE**. Ces candidatures ont ainsi été multipliées par trois au Lycée Jean Renoir de Bondy. Dans d'autres lycées, on constate que plus de la moitié des candidats à la procédure de sélection s'orientent, en cas d'échec à Sciences Po, vers les classes préparatoires aux Grandes Ecoles et que cette part augmente d'année en année. Ainsi, au Lycée Auguste Blanqui de Saint-Ouen, la part des candidats admissibles à Sciences Po, mais non admis, allant finalement en classes préparatoires, est passée de 50% à 80%, de 2001 à 2005.

### **3. Effets d'entraînement**

Les équipes pédagogiques des lycées constatent également **un effet d'entraînement non seulement pour les élèves concernés par le dispositif de sélection mais aussi pour les autres**. Cet effet d'entraînement touche aussi les enseignants qui gagnent en motivation et restent plus longtemps en poste alors que les lycées des quartiers difficiles sont connus pour souffrir d'un turn-over souvent important. Plus généralement, c'est l'image du lycée qui devient très positive à l'échelle du quartier ou de la commune. Pour ces différentes raisons, Michel CAMPA, enseignant coordinateur du Lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine, parle de « **retour sur investissement plus rapide que prévu** ». Pour Henri THEODET, Proviseur du Lycée Auguste Blanqui de Saint-Ouen, les conventions permettent d'« ouvrir des horizons et donner des ambitions à des élèves qui ne connaissent de Paris que la ligne 13 s'arrêtant à « Place Clichy » ». C'est un mouvement de fond avec une prise de conscience quasi générale de la nécessité et surtout de la possibilité de s'engager et de réussir des études longues. Il y a cinq ans, les attentes des élèves se bornaient au DEUG ou au DUT. Aujourd'hui, le DEUG n'est souvent plus considéré ici que comme un diplôme intermédiaire permettant d'accéder à un deuxième cycle universitaire ».

### **4. Une culture de la réussite**

Philippe Destelle, enseignant coordinateur du Lycée Jean Renoir de Bondy conclut : « Les conventions ont permis en un temps record **de restaurer le principe de la réussite par le travail** et de battre en brèche la culture de l'échec, à l'échelle de l'ensemble de l'établissement ». Profitant des synergies entre équipes pédagogiques des lycées et de Sciences Po, et différents acteurs des associations et de l'entreprise, quatre lycées de Seine-Saint-Denis partenaires de Sciences Po se sont engagés dans une **expérimentation pédagogique à grande échelle en classes de seconde**. Depuis la rentrée 2006, plus de 500 élèves sont concernés.